

PORT DE PLAISANCE et PONTONS COMMUNAUX

TARIF 2025

(délibération N° 2024.103 du 09/12/2024)

PORT DE PLAISANCE	TARIFS ANNUELS TTC
Bateaux de 0 à 8 CV	375 €
Bateaux de 9 à 20 CV	410 €
Bateau à moteur de 21 à 60 CV	872 €
Bateau à moteur de 61 à 140 CV	1 229 €
Bateau à moteur de 141 à 250 CV	1 764 €
Bateau à moteur de 251 CV et +	2 289 €
Voilier de moins de 5 mètres	602 €
Voilier de 5 à 6 mètres	854 €
Voilier de + 6 mètres	1 148 €
AUTRES PONTONS	
Bateaux de 0 à 8 CV	349 €
Bateaux de 9 à 20 CV	381 €
Bateau à moteur de 21 à 60 CV	786 €
Bateau à moteur de 61 à 140 CV	1 085 €
Bateau à moteur de 141 à 250 CV	1 557 €
Bateau à moteur de 251 CV et +	2 021 €
Voilier de moins de 5 mètres	548 €
Voilier de 5 à 6 mètres	769 €
Voilier de + 6 mètres	1 024 €
AMARRAGE POUR ACTIVITE COMMERCIALE TOUS PONTONS	
Professionnels nautiques Clientèle restaurants	1 200 €
PONTON SAISONNIER	
Période d'avril à septembre inclus : <ul style="list-style-type: none"> Forfait pour 1, 2 ou 3 jours Forfait de 4 à 7 jours, et par semaine 	125 € 250 €
Période d'octobre à mars inclus : <ul style="list-style-type: none"> Forfait mensuel 	35 €